PA8 - GESTION DES EAUX PLUVIALES : BASSINS VERSANTS PROJETÉS

Bassin versant « accès RD198 »

Le projet ne prévoit pas de modification substantielle de l'imperméabilisation du bassin versant, ni des principes de cheminement des eaux pluviales. Elles demeurent collectées par les fossés bordant la RD198 avant rejet à l'étang de Suscinio.

Bassin versant « Nouveau parking »

Le projet prévoit l'aménagement d'une aire de stationnement favorisant l'infiltration des eaux pluviales et la décantation des polluants au travers de noues. Ci ces noues ont vocation au cheminement des eaux pluviales et non à leur rétention, un bassin de rétention aérien paysagé est prévu à l'exutoire de l'aire de stationnement.

Le dimensionnement de cette rétention suit la méthodologie diffusée par les services de l'Etat en, et notamment les services de Police de l'Eau, à savoir la méthode des pluies (instruction technique de 1977).

Les paramètres de dimensionnement retenus sont ceux imposés par le contexte réglementaire local, à savoir le Plan Local d'Urbanisme de SARZEAU, lequel s'appuie sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne (SDAGE) 2016-2021. Sont ainsi retenus les coefficient des Montana de la zone 4 de la région Bretagne pour une pmluie d'occurrence décennale et un débit de fuite de 3 L/s/ha pour le bassin versant intercepté.

A la lumière de ces éléments, le bassin aérien à mettre en place disposera d'un volume de 107 m3 et un débit de fuite de 7,77 L/s (soit 3 L/s/ha pour 2,59 ha interceptés) pour un évènement pluvieux d'occurrence décennale.

Bassin versant « Kermoisan »

Le projet ne prévoit pas de modification de l'imperméabilisation du bassin versant, ni des principes de cheminement des eaux pluviales. Les ruissellements sont maintenus vers le chemin des Amourettes.

Bassin versant « Parking existant »

Le projet prévoit le réaménagement de l'aire de stationnement existante: les emprises des voiries se trouveront réduites au regard de la situation actuelle, l'imperméabilisation du bassin versant s'en trouvera ainsi diminuée.

Le projet prévoit la collecte des eaux de voiries par l'aménagement d'une noue.

Par la réduction de l'imperméabilisation et la mise en place d'une noue, le projet améliorera la situation actuelle.

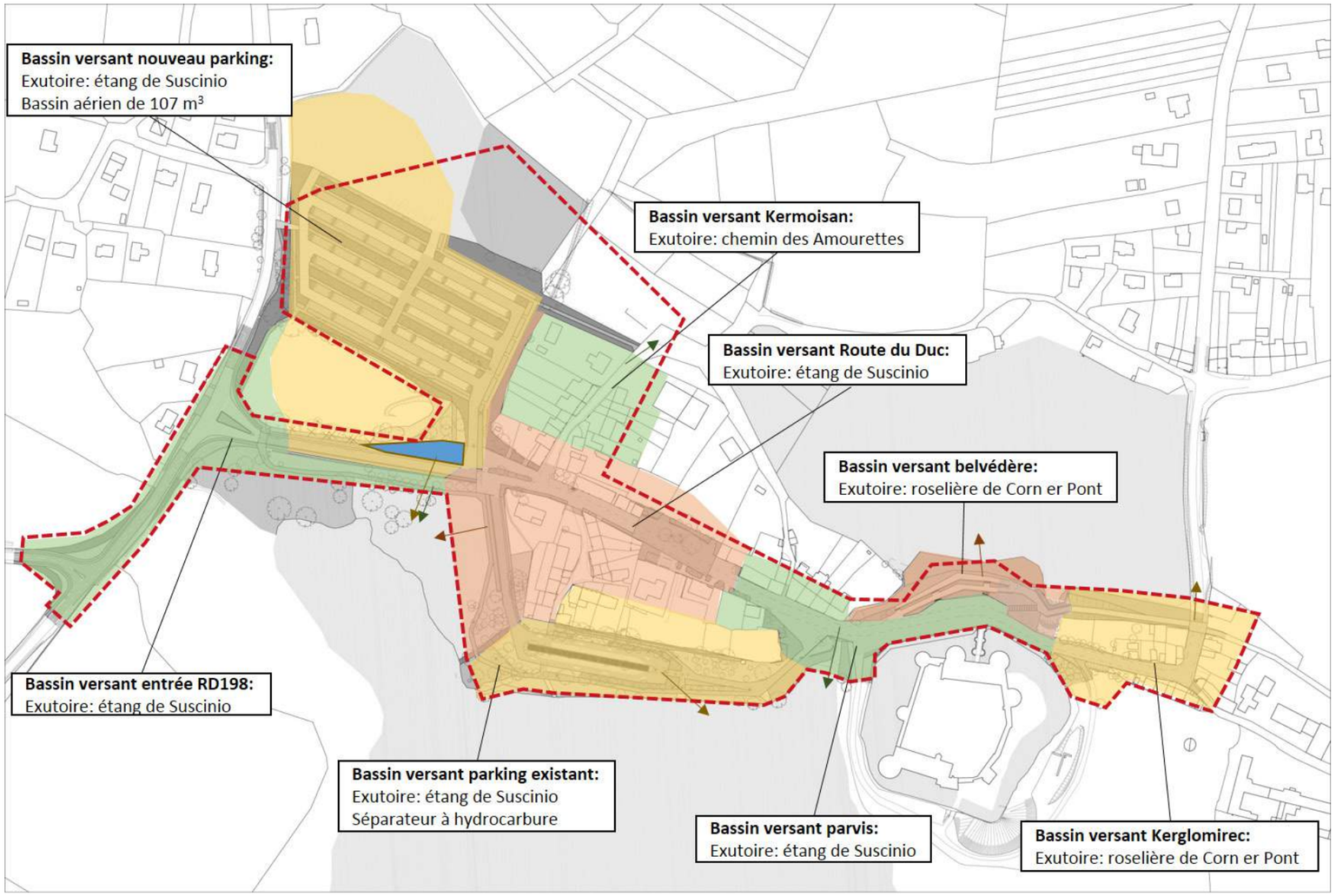

Plan synthétique des bassins versants

Bassin versant « Route du Duc »

Le projet ne prévoit pas de modification substantielle de l'imperméabilisation du bassin versant. Le projet prévoit la collecte des eaux pluviales en prolongeant le réseau existant vers le Sud, avec un rejet à l'étang de Suscinio.

Bassin versant « Parvis »

Le projet ne prévoit pas de modification substantielle de l'imperméabilisation du bassin versant. Le projet prévoit la création d'un réseau de collecte des eaux pluviales et leur rejet vers l'étang de Suscinio au niveau dela buse communiquant avec la roselière de Corn er Pont.

Bassin versant « Belvédère »

Le projet ne prévoit pas de modification substantielle de l'imperméabilisation du bassin versant. Le projet le maitien du ruissellement des eaux pluviales vers la roselière de Corn er Pont.

Bassin versant « Kerglomirec »

Le projet ne prévoit pas de modification substantielle de l'imperméabilisation du bassin versant. Le projet prévoit le maintien du ruissellement des eaux pluviales vers la roselière de Corn er Pont.